

Checklist : Ouverture d'un compte bancaire pour association chez Boursorama Banque

Introduction

- L'ouverture d'un compte pour association chez Boursorama Banque (offre Boursorama Pro) nécessite une préparation rigoureuse.
- Assurez-vous que tous les documents sont numérisés en haute qualité (format PDF, JPG ou PNG) avant de débuter la procédure en ligne.

Documents relatifs à l'association

- Statuts de l'association à jour, datés et signés par au moins deux membres du bureau.
- Récépissé de déclaration en préfecture (ou extrait du Journal Officiel).
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale désignant les personnes habilitées à ouvrir et gérer le compte bancaire.
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité de chaque personne habilitée à agir sur le compte.

Justificatifs de domicile et d'activité

- Justificatif de l'adresse du siège social de l'association (facture d'électricité, de gaz, d'eau ou bail de moins de 3 mois).
- Numéro SIRET de l'association (si l'association est immatriculée au répertoire SIRENE).
- RIB d'un compte bancaire déjà existant au nom de l'association (si applicable).

Conseils pour réussir votre demande

- Vérifiez que les noms et prénoms sur les pièces d'identité correspondent exactement à ceux mentionnés dans le procès-verbal.
- Assurez-vous que l'adresse du siège social sur les statuts est identique à celle déclarée en préfecture.
- Préparez une signature électronique valide, car le contrat sera signé numériquement.
- Anticipez le dépôt initial obligatoire requis par la banque pour activer le compte.